

## ARRÊTÉ n° 2021 - 96

de composition de commission d'examen des vœux procédure d'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2021-2022

## La Présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3 et D. 612-1-13;

## **ARRÊTE**

**Article 1 :** La composition de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'année 2021-22, **portail 6 : Droit**, est arrêtée comme suit :

En qualité de Présidente de la commission :

Florence Debord: responsable du portail 6, mention Droit

En qualité de membres de la commission :

Guillaume PROTIERE: mention administration publique

Alexandre QUIQUEREZ: mention Droit

Lydia LARIFA mention AES Nathalie BRICAUD : Anglais

Article 2 : La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site intranet.

Fait à Lyon, le ..... 13/04/202/

La Présidente de l'université Lumière Lyon2

Vathalie DOMPNIER

Pour la Présidente Z Pandélégation arce Générale des Sention

ne (54.74)